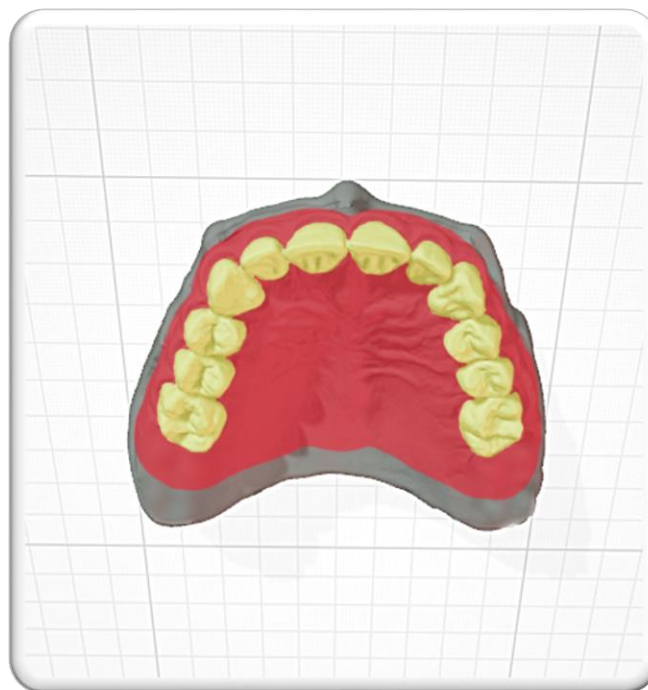




Vereinigung der Kantonszahnärztinnen und Kantonszahnärzte der Schweiz (VKZS)
Association des médecins-dentistes cantonaux de Suisse (AMDCS)
Associazione dei medici dentisti cantonali della Svizzera (ADMCS)
Swiss association of cantonal chief dental officers (SACCD0)



Swiss
Dental
Laboratories



EXEMPLES D'APPLICATION DU TARIF DE TECHNIQUE DENTAIRE 223: MÉDICINE DENTAIRE SOCIALE

REBASAGE PROTHÈSES TOTALES SUPÉRIEURES OU INFÉRIEURES

Rebasage prothèses totales supérieures ou inférieures

Tarif dentaire	222 (version 1.00)
Chapitre 09:	Prothèses
Chapitre 09.07:	Rebasage
Position 4.6700:	Rebasage indirect d'une prothèse totale

Positions de travail	Quantité	
0012.1	1	Modèle en plâtre dur <i>Modèle de travail</i>
0031.1	1	Modèles mis en occluseur / appareil de rebasage
0833.1	1	Rebasage d'une prothèse totale

Positions de matériel	Positions Cluster

Les exemples préparés en commun par Swiss Dental Laboratories (ALPDS) et l'association des médecins-dentistes cantonaux de Suisse (AMDCS) visent à faciliter l'application du tarif 223. Ils concernent des travaux fréquemment exécutés en médecine dentaire sociale et servent de première aide à l'orientation aux médecins-dentistes cantonaux, aux techniciens dentistes ainsi qu'aux rédacteurs d'expertises. Des tarifs divergents demeurent sans autre possibles dans des cas particuliers mais doivent néanmoins être justifiés de manière correspondante.

Ces exemples ne sont que des outils et représentent des applications possibles du tarif 223 Technique dentaire AA/AM/AI. Ils ne représentent pas un standard applicable dans tous les cas, ni ne remplacent une tarification soignée et fidèle en fonction des circonstances relatives à chaque cas particulier. Dans chaque cas, les positions appliquées et le nombre des unités doivent correspondre au processus de fabrication concret de l'exécution spéciale correspondante.